



Cellieu

A scenic landscape view of Cellieu, France. In the foreground, a calm pond reflects the sky, surrounded by green grass and trees with autumn foliage. In the middle ground, a vineyard with rows of grapevines is visible. The background shows a town built on a hillside under a clear blue sky.



Revue municipale 2010-2011

An aerial view of the town of Cellieu, showing a cluster of buildings with red-tiled roofs. The town is surrounded by green fields and agricultural land. In the distance, a larger town is visible on a hillside under a clear blue sky.

SOMMAIRE

page	1	Le mot du maire
	2	Don du sang
	3	Réalisations 2010 - Projets 2011
	4	Budget
	5	Syndicat des eaux Cellieu-Chagnon
	6	Accueil de loisirs
	7	Salle polyvalente - Salle omnisport - Salle maison des Associations
	8	Ecole Saint-Joseph
	10	Transports en commun et transports scolaires
	11	Révison du P.L.U. - Médailles - ADSL
	12	Ecoles publiques
	14	Médiathèque Yvan Garrel
	15	Maison pour Tous
	16	Déchèteries
	17	Brûlage des végétaux - Ordures ménagères
	18	Etat-civil
	19	Permanences Gier-Gérité/Clic du Pays de Gier Club loisirs et amitiés - Information gaz
	20	Paroisse Saint-Thomas
	21	Comité de fleurissement
	22	Comité des fêtes - Dictée en fête
	23	Association de défense du site de Cellieu
	24	JS Cellieu
	25	Seigyo Karaté
	26	Règlementation en vigueur
	27	Démarches administratives
	28	À votre service



**Pâtissier
Chocolatier
Glacier
Traiteur**

04 77 73 22 61

Pascal & Évelyne Laurent
33, rue Jean Jaurès - 42320 La Grand Croix
<http://perso.orange.fr/la.patisserie.laurent/>
patisserieolaurent@hotmail.fr

P.C. PEINTURE

Peinture
Décoration
Sablage



Z.A la Platière
42320 LA GRAND CROIX
Tél: 04.77.73.49.63
Port:06.88.74.68.22

E.A.C.H.

SARL ÉLECTRICITÉ HIVERT Christian

23 rue du Quartier Moulin
Z.A. d'Onzion - B.P. 37
42152 L'HORME

Tél : 04 77 31 47 70
Fax : 04 77 22 26 43



**FRANCE
RURALE**

SARL BRIAT ET ASSOCIÉS

Jardin - Végétal - Nutrition animale
Vêtements et Chaussant - Equipement

ZA DU PUIITS ST-JACQUES
42400 SAINT-CHAMOND
Tél : 04 77 31 94 37 Fax : 04 77 22 26 46
SARL.BRIAT@wanadoo.fr

Le Mot du Maire

L'année 2010 fut marquée par des mutations technologiques mais aussi économiques et sociales. Les communes voient ainsi leur environnement se transformer : aménagement du territoire (urbanisme, développement durable).

De plus, les réglementations deviennent de plus en plus complexes et les ressources restreintes. Malgré ce contexte, notre commune poursuit ses projets engagés depuis plusieurs années.

Tout d'abord, à l'Ecole Alphonse Daudet, les travaux ont débuté en juin par l'agrandissement du préau, l'installation de nouvelles clôtures, la réalisation du parking avec la création d'un arrêt dit "dépose minutes" et, pour terminer, l'aménagement de l'aire sportive.

En matière de logements locatifs, la Société "Bâtir et Loger" vient de débiter la construction de quatre appartements livrés fin 2011. Nous poursuivons le dossier d'aménagement du bâtiment ex-cure constitué de logements et d'un espace réservé aux professions médicales.

Nous poursuivons également la dissimulation des réseaux secs de Salcigneux ainsi que le changement des canalisations eau potable et assainissement respectivement route de l'Aqueduc et montée de Chavillon.

À cela, il convient de rajouter le programme voirie réalisé Route de la Jusserandière et Rue du Pilat.

Au niveau de l'Agglomération de St-Etienne Métropole, la zone artisanale prévue à Mulet est inscrite dans l'opération d'aménagement pour développer l'activité du programme pluriannuel d'investissement.

Dans le cadre de remontée de certaines compétences à St-Etienne Métropole, la voirie est concernée en 2011 pour les voies où circule le transport en commun.

Quant à la compétence "assainissement", dossier beaucoup plus complexe, une durée de trois ans est nécessaire pour une réelle cohérence. À l'issue de cette période, un "lissage" permettra d'atteindre une tarification unique sur l'ensemble du territoire.

Pour conclure, je tiens à remercier l'ensemble des associations, les artisans, les commerçants et tous ceux qui, par leurs activités, font vivre et animent notre commune. J'associe le personnel communal, qui par son travail journalier, y contribue également.

Et je présente à tous mes meilleurs vœux pour 2011.

Le Maire, Alain VERCHERAND



FABRICATION ARTISANALE

Porte - Fenêtre - Porte Fenêtre

BOIS - PVC - ALU

Tous types de menuiseries

Intérieures et extérieures

FAYOLLE
Menuiserie

Frédéric FAYOLLE
le liversin
42320 CELLIEU

contact@menuiserie-fayolle.fr
Tél : 06 64 89 04 39
Fax : 04 77 73 57 62

<http://www.menuiserie-fayolle.fr>

Vival

Label "Commerce de qualité"

EPICERIE - PRESSE - CARTERIE
PHOTOS - RELAIS POSTE

Mardi, jeudi : 8 h 30 - 12 h 30 / 15 h - 19 h 00
Mercredi et samedi : 8 h 30 - 12 h 30 / 16 h - 19 h
dimanche 9 h - 12h 00

Place Verdun - CELLIEU 04 77 73 36 98



DON DU SANG A CELLIEU POUR L'ANNEE 2011

Salle polyvalente de 16 heures à 19 heures
Les mercredis 6 avril, 12 octobre, 14 décembre

Pour information :

-  Vous pouvez donner de 18 ans à 70 ans,
-  6 dons par an maximum pour les hommes,
-  4 dons par an maximum pour les femmes,
-  Chaque jour, en France, il faut 9 200 donneurs pour répondre aux besoins des malades.
-  Pour plus d'infos : www.dondusang.net

VENEZ NOMBREUX...



*Plomberie - Chauffage -
Zinguerie*



Eurl MELEY Thierry

Impasse des Granges
42320 Cellieu

04.77.73.00.94 / 06.62.89.27.97 thierry.meley@orange.fr



GARAGE CHATAGNON

Réparations toutes marques
Tourisme, 4 x 4, Utilitaires
105, montée de Chavillon

42320 CELLIEU

Tél : 04 77 73 24 52 Portable : 06 11 30 54 26

Site : www.autossemi.com/garagechatagnon
e-mail : garage.chatagnon@hotmail.fr

RÉALISATIONS 2010

Le gros chantier d'aménagement des abords de l'école publique "Alphonse Daudet" et de ses espaces sportifs touche à sa fin.

L'assainissement au lieudit "les Plantées" est terminé.

Les travaux "Rue des Croix" à Salcigneux continuent.

Les quatre logements locatifs construits par la Société "Bâtir et Loger" sont sortis de terre et devraient être livrés fin 2011.

Les travaux de dissimulation des réseaux secs à Salcigneux ont commencé Route de l'Aqueduc et Montée de Chavillon.

La dénomination des voies et la numérotation de chaque logement est terminée.



*Ci-contre et ci-dessus, les travaux de l'école publique,
et ci-dessous, le chantier "Bâtir et loger"*



PROJETS 2011

Poursuite des travaux en cours :

Assainissement : montée de Chavillon, route de Peyrieux, L'Ollière et Tonnérieux. Etudes pour la route de la Jusserandière et rue du Pilat.

Dissimulation des réseaux secs Route du Grand Chemin.

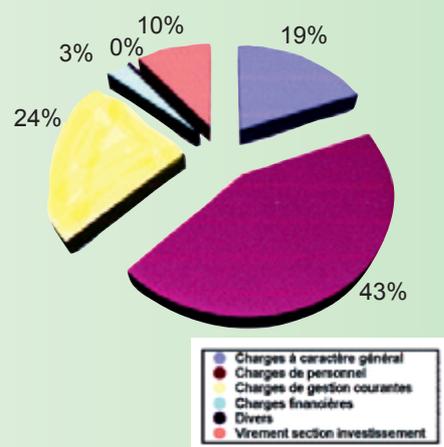
Pose au village et à Salcigneux de deux panneaux avec les plans de la commune et le nom des rues.

BUDGET

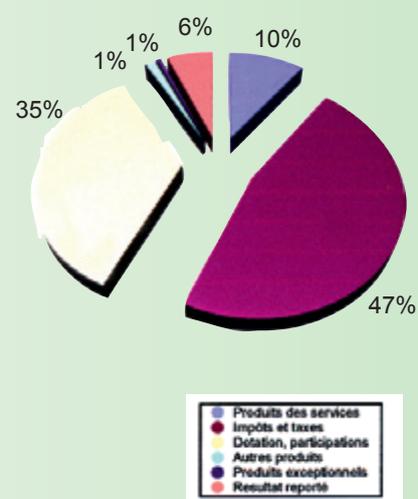
Il existe deux budgets principaux, le budget communal et le budget assainissement. Chacun est décomposé en deux sections "Fonctionnement" et "Investissement".

Il n'est pas possible d'exposer le détail de chaque budget. Nous avons choisi de montrer les grandes lignes :

2010 Budget dépenses de fonctionnement		
Charges à caractère général	petit matériel, entretien, réparations, fluides, assurances, cantine...	200 600
Charges de personnel	salaires et charges	466 600
Charges de gestion courantes	subventions, participations syndicat, sdis, indemnités élus..	260 730
Charges financières	intérêts d'emprunts	32 020
Divers		1 520
Virement section investissement		111 921
Total dépenses (€)		1 073 391



2010 Budget recettes de fonctionnement		
Produits des services	périscolaire, cantine, autres prestations	109 641
Impôts et taxes	Impôts locaux, dotation solidarité St Etienne métropole	499 346
Dotations, participations	dotations Etat, Département	375 724
Autres produits	revenus locations ..	14 707
Produits exceptionnels		6 784
Résultat reporté		67 189
Total recettes (€)		1 073 391



Dépenses principales d'investissement communal :	
Travaux de voirie, enrochement, cimetière	99 945
Travaux de bâtiments (école, salle polyvalente)	210 500
Matériels divers	15 000
Dépenses principales assainissement :	
Charges générales (Syndicat Moyenne Vallée du Gier ..)	31 424
Intérêts Emprunts	14 396
Emprunts part capital	38 175
Travaux (divers aménagements à Mulet, Chavillon, les Réservoirs, La Juserandière, assainissement les Plantées, études et achat terrain à Tonnérieux)	88 000

SYNDICAT DES EAUX DE CELLIEU-CHAGNON

Travaux effectués en 2010

Charmes-La Jusserandière :

Pose d'une colonne PEHD de 63mm sur une longueur de 370m afin de renforcer la desserte des habitations situées entre le chemin de Charmes et la Jusserandière.

Les travaux, sur la RD 37, ont été effectués avant reprise de la voirie par le département.

Montant des travaux : 23 000€ TTC

Subvention prévue : 10 000€

Finalisation Salcigneux, rue des Croix :

Pose d'une antenne de PEHD 50 mm sur 35 m
Impasse des Tilleuls reprise de 4 branchements
Montant : 3 800€ TTC

Pose d'une colonne PEHD 125mm de 175 m sur RD 37 à l'entrée de Salcigneux. Ces travaux sont effectués en même temps que l'enfouissement des lignes électriques.

Montant : 16 824€ TTC

Renforcement Leymieux :

Pose de 835m de fonte ductile diamètre 100 mm et 80 mm, en remplacement de fonte grise 80 mm et 60 mm encrassée. L'opération prévue dans l'étude diagnostique de 2004 vise à améliorer la desserte du bas de Leymieux qui connaît un développement urbain important.

Ceci permettra du même coup d'assurer une défense incendie efficace du secteur.

Montant total des travaux: 162 500 € TTC

Subvention Conseil Général : 66 600 €

Travaux envisagés

Poursuite du programme prévu dans l'étude diagnostique de 2004 et notamment remplacement par tronçon de la colonne de 100mm desservant la Châtaignière et Tonnérieux : les casses sont nombreuses.

Rapport sur l'exercice 2009

Nombre de clients : 921

Volume d'eau facturé : 81 953 m³

Rendement du réseau : 82,5%

Analyses de qualité effectuées : 26 analyses aucune non-conformité et aucune analyse hors tolérance.

Facture type (au 01/01/2010) d'un abonné ayant consommé 120m³ : 238€ TTC

Redevance Agence de l'Eau lutte contre la pollution : 0.2€/m³ TTC

Redevance assainissement (pour les usagers raccordés) : 0,92€ / m³ TTC.

(Cette redevance est perçue par la Lyonnaise des Eaux puis reversée à la commune au budget assainissement.)

Le Président, G. BONJOUR

MONTEILLER B & G sarl

Chauffage - Climatisation - Sanitaire
Froid Commercial
Géothermie - Solaire

Atelier et bureau
Rue des Châtaigniers
42 320 Cellieu

Téléphone : 04 77 73 08 43
Télécopie : 04 77 73 15 39
Messagerie : bernardmontellie@wanadoo.fr



Atelier d'Horlogerie

**Christian VIRISSEL
HORLOGER**

*Réparation - Restauration
Devis gratuit*

Déplacement à domicile

120 chemin du bréchet
42800 St-Romain-en-Jarez
Tél : 04 77 20 72 75

ACCUEIL DE LOISIRS

L'Accueil Collectif de Mineurs autrefois appelé Centre de Loisirs concerne les temps libres de l'enfant avant et après la classe mais également pendant les vacances scolaires. Une habilitation est accordée à la commune chaque année par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

Les principales conditions sont le respect des normes d'encadrement, la formation des animateurs ainsi que la mise en place d'actions répondant à des objectifs définis dans le projet pédagogique.

Pour animer ces différents temps d'accueil, sept agents encadrent les enfants et leur proposent des ateliers.

Le projet de l'année

limiter l'impact humain sur l'environnement à l'école Alphonse Daudet

- Impliquer l'ensemble des enfants dans le projet en adaptant les actions à chaque tranche d'âge.
- Utiliser les épluchures des fruits et des légumes produits par la préparation des repas de la cantine pour du compost qui servira au potager de l'école.
- Recycler le papier : fabriquer de la pâte à papier pour produire de nouvelles feuilles ou autre. Contrôler les dépenses d'énergie (gaz et électricité).

Le Centre de Cellieu est une petite structure conviviale où l'enfant apprend en douceur la vie en collectivité.



Cueillette des cerises

DATES, LIEUX ET HORAIRES DE FONCTIONNEMENT

TEMPS PÉRISCOLAIRES

du 02/09/2010 au 01/07/2011 hors vacances

Lieux :

- L'école maternelle de Salcigneux :
le matin de 7 h 30 à 8 h 20
et le soir de 16 h 30 à 18 h 00
- L'école A. DAUDET :
le matin de 7 h 30 à 8 h 20,
le midi de 11 h 30 à 13 h 20
et le soir de 16 h 30 à 18 h 30
- Les salles polyvalentes :
le matin de 7 h 30 à 8 h 20,
le midi de 11 h 30 à 13 h 20
et le soir de 16 h 30 à 18 h 30

En cas de grève des enseignants, le service minimum est assuré sous certaines conditions.

VACANCES

Vacances d'hiver :

du 28 février au 4 mars 2011.

Vacances de printemps : du 2 au 6 mai 2011.

Vacances d'été : du 4 au 29 juillet 2011.

Où ?

Ecole A. DAUDET de 8 h à 17 h 30.



Sur la voie verte de Chavanay



À la patinoire

LES MANIFESTATIONS

SALLE POLYVALENTE

- 08 janv : Concours de Belote de l'ACCA
- 22 janv : Festival Guitare Vallée de la MPT
- 29 janv : Soirée Folk du Sou des Ecoles
- 30 janv : Repas de Loisirs Amitiés
- 12 févr : Concours de Belote de l'APEL
- 05 mars : Loto de la JSC
- 06 mars : Journée Boudin ACCA
- 25 mars : Remise des prix fleurissement
- 26 mars : Soirée Country MPT
- 02 avril : Assemblée générale de l'ACCA
- 09 avril : Fête de l'Ecole St-Joseph
- 16 avril : Soirée dansante du SEIGYO
- 23 avril : Vente de petits plants de l'APEL
- 21 mai : Chorale MPT
- 29 mai : Vente fleurs de l'APEL
- 15 oct : Fête familiale de l'Ecole St-Joseph
- 21 oct : Assemblée générale de la MPT
- 29/30 oct : Vente fleurs de l'APEL
- 05 nov : Repas dansant de la JSC
- 19 nov : Soirée MPT
- 26 nov : Concours de Belote du Club Loisirs Amitiés
- 27 nov : Loto du Sou des Ecoles
- 04 déc : Repas des anciens offert par le CCAS
- 10/11 déc : Vente de sapins Ecole St-Joseph
- 16 déc : Spectacle Ecole St-Joseph
- 17 déc : Concours de belote de la JSC

SALLE OMNISPORTS DES ROCHES

- 19 mars : Fête de la Bière
- 02 avril : Troc Puces du Sou des Ecoles
- 11 juin : Gala de danse MPT
- 02 juillet : Pétanque Sou des Ecoles

RADIO TAXI DOMINIQUE

Transports Hospitaliers - Toutes distances

T.A.P.

Dominique CHALANCON

tél : 04 77 73 23 17 - Portable : 06 03 70 17 47

DISCOUNT PHOTO - PAPETERIE - PHOTOCOPIES

20 rue Jean Jaurès - 42320 LA GRAND-CROIX

tél : 04 77 73 23 17 - Fax : 04 77 73 64 99

14 rue Claude Drivon - 42800 RIVE-DE-GIER

Tél : 04 77 83 45 94 - Fax : 04 77 83 46 02

LES PLANNINGS

SALLE POLYVALENTE

- Mardi : 19h 15 à 20h 15 : country
- Mercredi : 19h 30 à 20h 30 : country
- Jeudi : 18h à 19h : danse ados
- : 19h à 20h : modern jazz
- : 20h à 21h : step-aérobic

SALLE OMNISPORTS DES ROCHES

- Lundi : 10h à 12h : lycée St-Vincent
- 13h45 à 16h15 : école de Chagnon
- : 19h à 22h : patin hockey
- Mardi : 17h à 18h30 : éveil sportif
- : 20h à 22h : volley
- Jeudi : 13h45 à 16h15 : écoles de Cellieu
- : 20h à 22h : badminton
- Vendredi : 8h à 12h : lycée St-Vincent

SALLE D'ÉVOLUTION GYMNIQUE DES ROCHES

(Dojo)

- Lundi : 17h30 à 21h : karaté
- Mardi : 9h à 11h : gym ;
- : 17h à 18h30 : éveil sportif ;
- : 20h30 à 21h30 : gym
- Mercredi : 10h30 à 11h30 : judo
- : 13h30 à 18h : danse enfants
- : 18h à 19h30 : cours compétiteurs karaté
- : 19h30 à 21h : self-défense
- Jeudi : 18h30 à 21h : karaté
- Vendredi : 18h à 19h : danse ados
- : 19h à 20h : gym
- Samedi : 9h à 12h : karaté gradés
- : 13h à 15h : cours compétiteurs karaté

SALLE DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS

- Lundi : 19h45 à 21h15 : chorale
- Mercredi : 13h30 à 15h30 : dessin
- : 19h30 à 21h : yoga
- Samedi : 9h à 12h : dessin

ÉCOLE SAINT-JOSEPH



Rétrospective de l'année 2009/2010.

Novembre 2009 : une journée thématique pour clore le sujet d'étude des CE/CM "calendriers, histoire du ciel et des cultures". Visite le matin du planétarium à Saint-Etienne, suivie d'une animation au Crêt des 6 soleils au parc de Montaud.





Décembre 2009 : un après-midi de fête avant les vacances autour d'un spectacle de magie qui a captivé petits et grands suivi du traditionnel goûter de Noël.

Avril 2010 : les enfants ont pu découvrir l'Opéra, le chant lyrique ainsi que le théâtre grâce à des ateliers animés en classe par des professionnels de la compagnie "Klein d'œil". Ce travail a débouché sur la représentation par ces derniers d'un spectacle, dans la salle de la MPT, "les fantômes de l'Opéra".



Mai 2010 : les enfants de MS/GS et CP sont partis trois jours à la ferme équestre et pédagogique du Buisson à Saint-Pal-de-Mons en Haute-Loire. Ils ont découvert les activités de la ferme ainsi que les animaux, ont participé à la fabrication du fromage, du beurre et des gâteaux pour le goûter, ont monté les poneys dans le manège, dans les chemins et ont aussi profité pleinement d'une autre vie en collectivité qu'à l'école !



Juin 2010 : journée au parc de Vulcania en Auvergne, à la découverte des volcans et des activités sismiques pour les CE/CM.



École St-Joseph

Ecole catholique d'enseignement
sous contrat avec l'État
112 Rue des Amandiers
42320 CELLIEU
04 77 73 23 20

La commune de Cellieu est desservie par une ligne de transport pour répondre au mieux à vos besoins quotidiens de déplacement.

Ainsi, la ligne 48 STAS assure une liaison entre les Communes de Valfleury et La Grand' Croix via Cellieu, Salcigneux et Les Rouardes.

Cette ligne s'adresse à l'ensemble des habitants du territoire desservi et, de fait, à l'ensemble des habitants de Cellieu. Son intégration au réseau STAS permet à tout voyageur de l'emprunter, quel que soit son motif de déplacement (loisirs, école, travail, etc ...).

La ligne dessert aux heures scolaires, le Collège du Dorlay à La Grand' Croix. Elle permet, depuis La Grand' Croix, d'assurer une correspondance avec la ligne 58, qui elle-même dessert Saint-Etienne, Rive de Gier, les gares de Châteaucreux, Rive-de-Gier, Saint-Chamond, le centre ville de Saint-Chamond, la Zac de la Varizelle.

TRANSPORTS EN COMMUN

Informations pratiques

La mairie de Cellieu tient à votre disposition les horaires des différentes lignes. Bon à savoir : pour un déplacement occasionnel, vous pouvez payer votre trajet au chauffeur de bus.

Sinon, la STAS vous propose plusieurs "pass" en fonction de vos besoins d'utilisation à découvrir sur leur site internet :

www.stas.tm.fr

où vous trouverez également toutes informations pouvant être utiles (lieux de vente), avec la possibilité de simulation de trajets. Espérant que ce nouveau service vous apportera satisfaction et qu'il sera suffisamment utilisé pour être pérennisé.

LES TRANSPORTS SCOLAIRES

Pour les secondaires

Deux forfaits pour l'année 2010/2011 ont été établis en tenant compte de la situation individuelle de l'enfant scolarisé, comme l'année précédente.

Un, réservé aux élèves qui continuent leur scolarité dans le même établissement que l'année précédente. Ces derniers peuvent bénéficier des transports en commun à hauteur d'un aller retour par jour uniquement en période scolaire aux horaires suivants : du lundi au samedi avant 8 h, le mercredi et samedi de 12 h à 14 h et les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16 h à 19 h.

Un autre, pour l'étudiant qui souscrit un abonnement pour la première fois ou qui change de cycle. L'étudiant bénéficiera de tous trajets possibles sur l'année scolaire et tous les jours (sauf fériés), même pendant les vacances scolaires. Pour tous renseignements complémentaires :

STAS : kiosque infobus - Place du Moulin 42400 SAINT-CHAMOND.

Saint-Etienne Métropole Service Transports Urbains au 04.77.32.92.60

et à la STAS au 08.10.34.23.42

Pour les primaires

Modalités d'inscription :

a) vous étiez déjà titulaire d'une carte de transport scolaire St-Etienne Métropole : un imprimé en partie pré-rempli vous sera remis. Vous devez vérifier les renseignements vous concernant et éventuellement les modifier.

b) vous n'aviez pas de carte de transport : l'imprimé d'inscription est à retirer au siège social de l'association qui se trouve en mairie de Cellieu et à remplir complètement et lisiblement. Les avis d'inscription doivent être tamponnés et signés par l'établissement scolaire. Ces avis doivent être retournés à Saint-Etienne Métropole avec un chèque à l'ordre du Trésor Public.

La carte de transport est remise au cours de l'assemblée générale de l'association qui se tient en principe fin août. Si l'élève n'utilise plus le transport en cours d'année scolaire, avertir St-Etienne Métropole et retourner la carte. Par contre, tout trimestre entamé est dû. Afin de vous assurer du passage du car en cas de neige, de grève, de vacances scolaires ou tout autre incident, téléphonez à :

autocars Bluma : 04.77.75.07.31

ou à St-Etienne Métropole :

au 04.77.32.92.60 ou 04.77.32.99.39

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Lors de sa séance du 29 octobre 2008, le conseil municipal a prescrit la révision du plan d'occupation des sols. Le diagnostic territorial qui reflète l'état des lieux de la commune est en cours de finalisation.

L'élaboration de ce document a permis notamment d'associer les agriculteurs locaux à l'élaboration de la carte agricole.

Au cours du premier trimestre 2011, une réunion publique sera organisée en mairie afin de présenter aux personnes intéressées

les atouts et les faiblesses de notre territoire. L'ensemble des données recueillies sera mis sur le site internet de Cellieu.

Approuvé en février 2010, le schéma de cohérence territoriale Sud Loire fixe des principes d'aménagement du territoire qui s'imposent aux communes. C'est au vu de ces principes que le futur plan local d'urbanisme doit être élaboré. La procédure d'élaboration se poursuivra donc sur l'année 2011.

ADSL

L'accès Internet haut débit est toujours problématique sur la commune et les travaux nécessaires à son amélioration sont encore beaucoup trop onéreux pour notre village.

Néanmoins deux types de solutions sont disponibles :

La 3G, qui utilise le réseau de téléphones portables et qui peut être capté sur une grande partie de Cellieu. Il faut pour cela contacter les opérateurs de téléphonie mobile habituelle.

Le satellite qui nécessite l'installation d'une parabole et qui permet un accès à internet relativement stable. L'état a d'ailleurs labellisé quatre offres que vous pouvez retrouver sur : http://www.hautdebitpourtous.telecom.gouv.fr/offre_acces.pdf

MÉDAILLES

Trois événements ont marqué l'année 2010 à Cellieu.

Le jeudi 21 janvier, à l'occasion de la cérémonie des vœux, trois employés ont reçu la médaille d'argent du travail, à savoir : Mmes Courtet et Laurent et M. Serre.

Le 22 mai, des anciens combattants et des élus se rendaient chez M. Rivoirard à Salcigneux pour lui remettre un diplôme d'ancien prisonnier de guerre". à cette occasion nous avons souhaité longue vie à notre doyen.

Le 28 mai, en mairie et à la demande des familles, deux mamans, Emmanuelle Brusq et Pascale Christmann, recevaient un diplôme au titre des "familles nombreuses". Nos sincères félicitations à toutes les deux.



ÉCOLES PUBLIQUES

L'année 2010 a été riche en projets. Cela a permis aux classes d'appréhender les programmes à partir de situations concrètes et motivantes.

Maternelle de Salcigneux :

Etude de la vie des abeilles avec l'aide d'un apiculteur.



Rencontre avec un apiculteur

Visite à la Sorbonne



Cycle II :

Poursuite du fleurissement de l'école : remise d'un 2^{ème} prix national à la Sorbonne. Classe découverte à Bully autour du thème de l'alimentation (le pain, la chimie des aliments, préparations culinaires, découverte des saveurs, soirée festive...)



Classe découverte à Bully

Les chiens de traîneaux



Cycle III :

Sortie VTT avec une sensibilisation à la sécurité : sortie à Croix Blanche et visite de la caserne des pompiers.

Cycle vélo



Découverte de la vie animale, sortie chiens de traîneau, visite d'un élevage de lamas, éclosion et développement de Piou-Piou, le poussin mascotte de la classe de CE2/CM.



Elevage de lamas



Visite chez les pompiers

Piou-Piou



La rentrée 2010 a été marquée par des changements :

L'école du Calvaire s'appelle désormais Ecole Alphonse Daudet. Elle compte quatre classes de la petite section au CM2. Les abords ont été aménagés pour la plus grande satisfaction des parents. La rénovation de la cour et l'agrandissement du préau améliorent les conditions d'accueil des enfants.

De nouveaux projets pour l'année scolaire sont en cours : ouverture de l'école sur la culture (découverte de spectacles, visite de musées, étude du patrimoine. Sortie au cirque Médrano).

Au cirque



MÉDIATHÈQUE YVAN GARREL

L'équipe de la médiathèque est à votre service.
6 000 livres et 750 DVD sont à votre disposition.

ADHÉSION ANNUELLE :

10€ pour les familles de Cellieu
20€ pour les familles extérieures
GRATUIT POUR LES MOINS DE 16 ANS

L'année 2009/2010 était une année de transition, après la signature de la nouvelle convention. Si le fonctionnement, le personnel et les bénévoles étaient les mêmes, les lecteurs ont dû s'acquitter d'une adhésion pour emprunter des documents.

Pour les adultes, cela a été sans conséquences sur le nombre d'inscrits, mais côté enfants, une baisse importante a été remarquée. Fort de cette constatation, le Conseil Municipal a voté la gratuité pour les enfants de moins de 16 ans.

De son côté, la MPT a prolongé la permanence du mardi jusqu'à 17h30 pour accueillir les scolaires. Nous proposons également un portage de documents à domicile pour les personnes ne pouvant se déplacer.



LES ANIMATIONS

FESTIVAL BD Art :

Chaque année, nous accueillons un dessinateur ou un scénariste de BD qui nous parle de sa passion et dédicace ses albums

CONTE :

Au printemps nous accueillons un ou une conteuse pour les plus petits.

En 2010, nous avons reçu Pascale Deloche



EXPOSITIONS ACCUEIL D'ÉCRIVAINS LOCAUX

16 octobre 2010,
souscription du livre de G. Chaperon



LES HORAIRES D'OUVERTURE :

Mardi : 9h30 à 10h30 et 13h30 à 17h30

Mercredi : 13h30 à 17h30

Vendredi : 18h à 19h

Samedi : 10h à 11h30

Médiathèque municipale sous gestion intellectuelle de la MPT

MAISON POUR TOUS

2010, année des 40 ans

Tout au long de la saison 2009/2010, nos adhérents ont fêté les 40 ans de l'association.

En mars : les danseurs de country ont apprécié l'orchestre "CANYON BAND" qui a animé leur soirée.

En mai : les choristes de "TUTTI FRUTTI" ont pu chanter à l'église Saint-Pierre à Saint-Chamond devant 300 personnes. En deuxième partie les jeunes filles de "SINGULIER PLURI'ELLES" de Miribel (01) ont enthousiasmé le public.

En juin : pour leur gala, les 80 danseuses de 4 à 18 ans se sont produites dans une vraie salle de spectacle à l'Horme. Les plus grandes étaient accompagnées du groupe "ETERNAL DANCERS".

Toutes ces festivités se sont terminées le 20 novembre avec une journée de randonnée et jeux. Puis la fête d'anniversaire a été animée par Bertrand Chollat et quelques musiciens pour danser, et la soirée s'est conclue par un spectacle humoristique des "CARRES M'EN FOU".

L'autre animation importante de l'année 2010 a été la participation au festival "GUITARE VALLÉE". Le groupe "OUM TCHA" a donné un concert le 16 janvier. Dommage que le public n'ait pas répondu présent car c'était un groupe auvergnat fort sympathique. Leur musique de très bonne qualité nous rappelait les années 1920-1930.

Tout au long de l'année, les 477 adhérents ont pu participer à leur activité favorite : le badminton, le hockey, la gym adultes, le modern'jazz, le step, la country, la chorale, le tarot, le dessin, le patchwork, et la relaxation. Pour les ados : rythme et expression. Les enfants ont eu le choix entre la danse, le judo et le dessin.

Pour 2010/2011, les nouvelles activités sont le yoga et l'éveil sportif. Début 2011, nous organisons un stage de cuisine.



8 mai 2010, La chorale "TUTTI FRUTTI" à l'église Saint-Pierre de SAINT-CHAMOND.

Samedi 22 janvier 2011
FESTIVAL GUITARE VALLEE
MAC ABBE et le ZOMBI Ochestra
20h 30 à la salle polyvalente

Ce groupe régional nous entraînera dans leur cabaret sombre. Sur ton d'ironie et d'humour noir, ces quatre zombis donnent un concert riche et festif dans une ambiance tirée des films de Tim Burton. Guitare, piano, contrebasse, tuba et batterie s'entremêlent à travers des morceaux de swings, charlestons et vieux rock'n roll pour le plaisir des mélomanes. Un spectacle délirant en prévision.



DÉCHÈTERIES

Pour les gravats, déchets verts, encombrants, huiles de vidange, batteries, cartouches laser et jet d'encre usagées, etc. Deux déchèteries sont à votre disposition :

ZI du Coin à St-Chamond
Combe Martin à Tartaras.

Les horaires d'ouverture sont :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin	Fermé	10h00 12h30	10h00 12h30	10h00 12h30	10h00 12h30	09h30 12h30	09h30 12h30
Après-Midi	15h00 19h00	Fermé	15h00 19h00	15h00 19h00	15h00 19h00	15h00 19h00	Fermé

Elles sont fermées les jours fériés et sont interdites à tout public en dehors des heures d'ouverture.

QUELQUES RÈGLES À SUIVRE

Déchets acceptés

Papiers, journaux, magazines, prospectus
Emballages recyclables (bouteilles plastiques, tétrabrick, acier, aluminium)

Cartons

Ferrailles et métaux non ferreux

Verres

Huiles moteurs usagées (pour les particuliers uniquement)

Déchets encombrants (fauteuils, matelas, meubles, objets volumineux non recyclables...)

Déchets verts

Bois

Gravats, terre et matériaux de petite démolition ou de bricolage

Piles, médicaments, batteries et autres déchets ménagers spéciaux (colles, peintures...)

apportés par les particuliers uniquement

DEEE : Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (électroménager, Hifi, informatique...) apportés par les particuliers uniquement

Déchets interdits

Ordures ménagères - Déchets industriels

Huiles végétales - Déchets putrescibles (à l'exception des déchets de jardin)

Déchets présentant des risques pour la sécurité des personnes et pour l'environnement ou de part leur caractère explosif (bombonnes de gaz, extincteurs, ...)

Déchets radioactifs

Déchets d'activités et de soins à risque infectieux (seringues, ...)

Déchets d'amiante. Les déchets d'amiante liés sont acceptés sur la déchèterie de Montrambert Pigeot à la Ricamarie, à la hauteur de 5 à 6 plaques de 1m² par semaine et pour les particuliers uniquement.

Déchets artisanaux et commerciaux non conformes aux déchets acceptés, en particulier les déchets toxiques de ces professionnels, les archives et les déchets médicaux.

Pneus

Tout apport de déchets interdits tels que définis ci-dessus constitue une infraction au présent règlement.

Droits d'accès aux déchèteries

L'accès est gratuit pour les particuliers ("usagers ménagers") habitants de St-Etienne Métropole.

Cuvecol'eau Récupération eau de pluie
Recyclage eaux grises
Travaux de plomberie



Mr Le Guilloux
Thonnérieux
42320 Cellieu
Portable : 06 60 37 20 26
Tél. fixe : 04 77 73 20 26
E-mail : cuvecoleau@orange.fr

BRÛLAGE DES VÉGÉTAUX

La combustion à l'air libre de végétaux souvent chargés en eau est très incomplète. Elle émet plusieurs polluants, parmi lesquels les particules, les hydrocarbures aromatiques polycycliques, les dioxines et furanes...

En dehors des dérogations préfectorales indispensables à certaines activités, **le brûlage de déchets verts est interdit par le Règlement Sanitaire Départemental** mais il reste toutefois largement pratiqué.

Le fait de transporter les végétaux en déchèterie, plutôt que de les brûler, permet de limiter les rejets polluants. En effet, les rejets de particules générés par le brûlage de 50 kg végétaux sont 40 à 400 fois supérieurs à ceux des trajets en véhicule pour rejoindre la déchèterie.

CHIFFRES CLÉS

Un seul feu de 50 kg de végétaux émet autant de particules que :

- une voiture essence récente qui parcourt 8 500 km (3 500 km pour une voiture diesel)
- 4 mois et demi de chauffage d'un pavillon avec un chaudière fuel.
- une demi-journée de feu de bois d'une cheminée ouverte.
- 16 jours de chauffage d'un pavillon avec une chaudière bois récente.

Si tous les propriétaires d'un pavillon de la région Rhône-Alpes font un seul feu de ce type par an, ils émettront autant de dioxines et furanes que les quinze incinérateurs d'ordures ménagères rhônalpins pour brûler nos déchets pendant un siècle à la norme actuelle.

COMPOST

Composter c'est facile : 3 règles d'or pour réussir son compost

Diversifier les apports, mélanger les différentes matières ...

Comme tout être vivant, les organismes visibles et invisibles à l'œil nu, ont besoin d'une nourriture équilibrée. Dans le compost, introduire à parts égales :

- **des matières vertes**, molles et humides comme des épluchures de légumes, des feuilles de salade, des tontes de pelouse, ... (matières azotées)
- **des matières brunes**, plus sèches et plus dures comme des feuilles mortes, du carton, des branchages, de la paille, du foin, ... (matières carbonées)

Aérer régulièrement

Ces microorganismes ont besoin d'oxygène pour transformer les matières.

Le manque d'aération et donc d'oxygénation, produit de la fermentation et l'émanation de mauvaises odeurs.

Le processus de dégradation des matières est ralenti.

Plus d'oxygène à votre compost, c'est une décomposition plus rapide et donc un meilleur compost.

Alors on n'hésite pas : on retourne, on mélange... !

Maintenir une humidité suffisante

Si votre compost n'est pas assez humide, les microorganismes se dessèchent. Au contraire, s'il l'est trop, ils sont asphyxiés.



Que peut-on composter ?

Les déchets compostables en cuisine

- Epluchures, restes de fruits et légumes
- Coquilles d'œufs
- Marc de café avec filtre
- Pain rassi
- Sachets de thé
- Serviettes en papier et essuie-tout

Les déchets de jardins

- Tailles de haies et branchage de petites tailles (broyés ou coupés)
- Feuilles
- Fleurs coupées, séchées
- Mauvaises herbes sans graines
- Plantes séchées
- Tontes de gazon

Les déchets compostables en proportion plus faible

- Reste de cuisine (os broyés et écrasés, croûtes de fromage, fonds d'assiette), cendres de feu de bois, rouleaux de papiers de toilette et d'essuie tout.

Les déchets non compostables

- Langes et couches jetables (à moins d'enlever la partie plastifiée), sacs et poussières d'aspirateur, sauces, graisses et huiles, mégots de cigarettes,
- Matières synthétiques, métaux, papiers glacés ou imprimés (les encres sont acides), plastiques, verre.

ÉTAT-CIVIL

du 1^{er} décembre 2009 au 30 novembre 2010

BIENVENUE AUX NOUVEAUX-NÉS

MECHIN Adam, né à Saint-Chamond le 07/02/2010
CHARROIN Anaïs Alexia, née à Saint-Chamond le 30/04/2010
COURBON Maxence, né à Saint-Priest-en-Jarez le 30/04/2010
AULANIER Mylia, née le 29 mai 2010 à Saint-Chamond
DAMIZET Héloïse Véronique Margareth, née à Saint-Chamond le 16/06/2010
STOFELLA Faustine, née à Saint-Priest-en-Jarez le 21/06/2010
VENIANT Capucine, née à Saint-Chamond le 26/06/2010
LAURENT Marie Lise Alicia, née à Saint-Chamond le 28/06/2010
LAURENT Elina Clélia, née à Saint-Etienne le 15/07/2010
BERENGER Gabin Tim, né à Saint-Chamond le 22/07/2010
JUVIN Livio, né à Saint-Chamond le 02/09/2010
ROUCHOUSE Hugo Lucas, né à Saint-Priest-en-Jarez le 08/10/2010
ROMEYER Lola Clémence Marine, née à Saint-Chamond le 17/11/2010
DUBESSET Alexis Robin, né à Saint-Chamond le 18/11/2010

FÉLICITATIONS AUX MARIÉS

CHARLES Stéphane et CHOMIENNE Aurélie Martine Michelle du 19/06/2010
LINOSSIER Franck Alexandre et POYET Virginie du 10/07/2010
ANDRE Pascal et CHAUDIER Fabienne du 17/08/2010
BIANCHIN Maxime et TRAMONTANA Laetitia Marguerite Philomène du 25/09/2010

NOUS PRÉSENTONS NOS SINCÈRES CONDOLÉANCES AUX FAMILLES DANS LA PEINE

PETIT Michel Pierre Marie Jacques, décédé à St-Priest-en-Jarez le 18/12/2009
VORON Jean Francisque, décédé à Saint-Chamond le 06/01/2010
MARCON Yves, décédé à Cellieu le 21/01/2010
LAURENT Victor René, décédé à Saint-Chamond le 10/02/2010
GIRAUD Veuve LAURENT Marie Josèphe, décédée à Saint-Priest-en-Jarez le 15/04/2010
FERLAY Henri Claudius, décédé à Saint-Chamond le 12/05/2010
GALLAND Jean Marcel, décédé à Saint-Chamond le 29/07/2010
FONTSA TEDONCHIO Hermann, décédé à Cellieu le 31/07/2010
CERVANTES José, décédé à Saint-Chamond le 29/10/2010

Marryline FONT
Pupa Guinot
42 rue St-Joseph
42320 CELLIEU
04 77 73 64 76
Beauté et Bien-être
naxane
www.naxane.fr

S.C. Coiffure
Femme - Homme - Enfant

4 place de Verdun - 42320 CELLIEU

Mardi-mercredi-jeudi : 9h-12h/14h-18h30

Vendredi : 9h-18h

Samedi : 8h30-16h

04 77 73 20 62

ASSOCIATION GIER GÉRITÉ CLIC DU PAYS DE GIER

PERMANENCES D'ACCUEIL :

51 rue Jean Jaurès - Bâtiment "Le
Villemagne" 42420 LORETTE
infos@clic-paysdegier.fr
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 30
(l'après-midi uniquement sur rendez-vous).

PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES

du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12h et de
13h30 à 16h30
En cas d'absence, un répondeur prendra
votre message.
Tél: 04 77 73 77.86 - Fax: 04 77 73 77 90
Possibilité de visite à domicile, selon la situation.

CLUB LOISIRS ET AMITIÉS

Cette année, le club loisirs et amitié a eu le plaisir d'accueillir au stade des Roches à Cellieu la rencontre des sept clubs voisins; journée agréable et conviviale.

Le club participe aussi à l'animation du carnaval, à la préparation de la fête de la bière, organise un concours de belote, un repas de fin d'année, paella, soupe aux choux ainsi qu'un voyage annuel.

Mais se qui nous semble le plus apprécié des adhérents est la rencontre hebdomadaire du mardi; au programme, coinche scrabble et discussions à bâtons rompus bien sûr.

Si vous vous ennuyez, venez nous rejoindre, l'ambiance n'est pas morose.



INFORMATION GAZ

Urgence sécurité gaz : appeler le GrDF au 0 800 47 33 33 (appel gratuit depuis un poste fixe).
Pour le raccordement au gaz naturel : appeler le GrDF au 0 810 224 000 (prix d'un appel local).
Si vous avez un contrat de gaz naturel ou l'électricité Gaz de France Dolce Vita : 09 69 324 324 (appel non surtaxé) ou www.dolcevita.gazdefrance.fr

SARL FAYOLLE MAÇONNERIE

La Garderie
42320 CELLIEU
TEL/FAX/REP. : 04 77 20 89 18
A votre service depuis 1968

MAÇONNERIE BA
VILLAS
RÉNOVATION



Evolution 42

Zi Les Fraries
St-Paul en Jarez

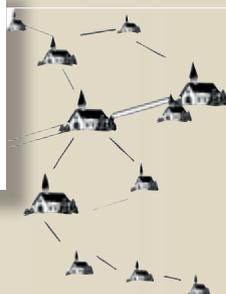
04 77 92 04 25

Vente/Loc/Neuf/Occasion
Systèmes multi-fonctions
Connexions informatiques
G E D



PAROISSE SAINT-THOMAS-EN-VAL-DE-GIER

Valfleury, Chagnon, Cellieu, Lorette, Grand-Croix, Saint-Paul-en-Jarez, Farnay,
La Terrasse-sur-Dorlay, Doizieux Saint-Laurent, Doizieux Saint-Just
1 rue Jean Jaurès 42320 La Grand-Croix. ALLO-PAROISSE 04 77 73 22 42
Permanence des animatrices : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9 h à 11 h 15
Permanence du notaire paroissial : mercredi et vendredi de 15 h à 18 h



L'équipe pastorale de la paroisse St-Thomas-en-Val-de-Gier est heureuse d'accueillir une nouvelle animatrice, Laure Chambon, pour le pôle catéchèse à partir du 1^{er} septembre 2010, en remplacement de Denise Peyrard qui aura la charge de secrétaire pastorale. Voici la composition de la nouvelle équipe :

- Paul-Marie Jourjon, curé de la paroisse
- Denise Peyrard, Secrétaire Pastorale avec les pôles Accueil et Communication
- Célyne Marcoccio animatrice pour le pôle "Jeunes collégiens et lycéens"
- Laure Chambon animatrice pour le pôle "Catéchèse".
- Annick Prévite animatrice pour le pôle "Petite Enfance"

Les nominations (pour 3 ans renouvelables) sont faites par l'évêque de St Etienne : le père Dominique Lebrun. Chaque animatrice de la paroisse est salariée au SMIC à mi-temps.

Renseignements divers

Répondeur paroissial : 04 77 73 22 42,
Bulletin paroissial : "le petit st thomas",
Site du diocèse : www.diocese-saintetienne.fr,
Messas infos : www.messesinfo.catholique.fr.

Renseignements plus spécifiques

- baptêmes de bébés : 04 77 73 21 40
- vendredi de 16 h à 18 h,
- mariages : 06 88 55 81 35
- funérailles : 06 88 85 25 62

Au Jardin Fleuri

MM. J.-P. et B. GAY
Successeurs de M. QUIBLIER

POMPES FUNÈBRES

Fleurs, plantes et compositions florales

50, RUE PASTEUR
42320 LA GRAND-CROIX
TÉL. : 04 77 73 22 53



SERVICE INTERFLORA

INFOS CATECHESE 2010/2011

L'initiation chrétienne commence à partir de 3/4 ans, continue avec la catéchèse dès le CE1 jusqu'en primaire. **Les inscriptions ont lieu de juin à mi septembre 2010.** Apporter la date et le lieu du baptême (si votre enfant est baptisé). Une participation financière est à régler ce jour-là. **Attention** : Les enfants ne sont pas inscrits chaque année automatiquement, même après une ou deux années de caté.

Un rappel : Les personnes catéchistes sont, de plus en plus souvent, des parents volontaires et bénévoles. Les réunions d'informations avec les parents ont lieu courant septembre.

INFOS JEUNES

Des rencontres ont lieu en fonction de l'emploi du temps scolaire des collégiens, soit dans la petite maison bleue près du collège du Dorlay de la Grand-Croix, soit à la paroisse. Ils peuvent, s'il le souhaitent, se préparer à recevoir les sacrements de baptême, 1^{ère} communion, confirmation. Une réunion de rentrée d'informations et d'inscriptions a lieu mi septembre.

INFOS MESSE

Changement d'horaire pour toutes les églises de la paroisse, **sauf la Grand-Croix et Lorette**. Les messes ont lieu à 10 h 30.

LES ÉGLISES COMMUNALES

Un guide des bonnes pratiques a été élaboré par la Fédération des Maires, le Conseil Général de la Loire et le diocèse de St-Etienne. Il rassemble la législation et la réglementation en vigueur tout en accueillant la pratique qui, nécessairement, évolue. Dominique Lebrun, Evêque de St-Etienne.

Il est à consulter soit à la paroisse, soit à la mairie avant toute demande pour un concert.

COMITÉ DE FLEURISSEMENT

Le Comité de Fleurissement organise le concours des maisons fleuries.

Ce concours est gratuit et s'adresse à tous les cellieutaires ayant jardin, balcon ou fenêtres visibles de la voie publique. L'inscription est effectuée en mairie courant juin et les visites sont organisées en juillet - août.

La remise des prix 2010 aura lieu le vendredi 25 mars.

Pour tous renseignements: 04 77 73 38 53

Maison Fayolle



Maison Espinha

Maison Maras



Maison Ponsot



robert chaumier

architecte diplômé par le gouvernement
expert près la cour d'appel de lyon
coordonnateur SPS niveau 3

12, place Bellevue
42100 SAINT-ETIENNE
tél 04 77 80 89 89
Fax 04 77 80 67 73
e.mail architre@wanadoo.fr

Reining Ponies
Jean-Yves GRANOTTIER
Mobile : 06 09 06 46 14
Fax : 04 77 73 13 04
www.domaine-de-chaboud.com
ecuriesdc@hotmail.com

Le domaine de Chaboud
L'équitation western pour tous

- 28 boxes
- 23 paddocks
- 2 douches pour chevaux
- 1 manège de 42 x 21 m avec sol de Reining
- Carrière de 60 x 35 m
- 3 selleries
- Club House

Domaine de Chaboud
42 320 Cellieu
15 min de St-Etienne et 20 min de Lyon

SARL GÉRARD BROSE



*Froid, Climatisation,
Machines d'alimentation
pompe a chaleur ...*

Tél : 06 86 91 75 38
Fax : 04 77 73 39 54

e-mail : sarl-gerard.brosse@orange.fr

BROSSE Gérard
La jusserandière
42320 CELLIEU

COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes regroupe les diverses associations de Cellieu. Son objectif est de rechercher et de mettre en œuvre toute activité dans le domaine de l'animation communale.

En 2010, notre action s'est limitée à la seule organisation du carnaval le 24 février.

Pour 2011, la date de ce carnaval est fixée au 8 mars. Le plus gros chantier sera la fête de la bière, le 19 mars. Depuis plusieurs mois, nous travaillons à préparer cette importante manifestation, en espérant qu'elle sera une fois encore une réussite.

La fête de la bière ayant lieu tous les deux ans, force est de constater que l'année où cette activité est absente, comme en 2010, notre commune de Cellieu, hormis le carnaval, n'a pas d'activité festive.

Que voyons-nous autour de nous ? La fête de la pomme de terre à St-Christo-en-Jarez, la fête du boudin à St-Romain, la fête de la courge à St-Just-St-Rambert, la fête de l'âne à Farnay, et je ne citerai pas toutes les

autres manifestations de ce genre, qui attirent un nombre important de visiteurs.

À Cellieu, sommes-nous à ce point, à cours d'idées pour trouver un thème qui serait représentatif de notre cité et qui nous rassemblerait pour une journée d'animation ?

Nous comptons sur chacun d'entre vous pour apporter des suggestions, le comité des fêtes est ouvert à toute personne et à toute initiative.

En attendant vos idées, je souhaite à tous une bonne année 2011.

Le président, Bernard Couzon

N'hésitez pas à transmettre toute proposition par un courriel à la mairie de Cellieu : secretariat@cellieu.fr

DICTÉE EN FÊTE

La 15^{ème} dictée en fête aura lieu le samedi 19 mars 2011 à la Salle Pian di Sco de L'Horme. Venez nombreux.

POUR TOUS VOS TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
BRUYAS Lucien



135 Chemin du Bréchet

42800 SAINT-ROMAIN-EN-JAREZ

Tél/fax : 04 77 20 74 87 Port. : 06 80 20 29 56



AUTOMATISME DE PORTAIL

ASPIRATION INTÉGRÉE

CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR

ET EXTERIEUR

ALARME INTRUSION

POSE DE PARABOLES



SERRURERIE METALLERIE

Ets PRIER

Menuiserie métallique et aluminium

Vérandas - Portails - Automatismes

Volets roulants - Portes de garage - Fer forgé

17, rue Barthélemy Brunon - 42800 RIVE DE GIER

Tél.: 04 77 75 01 85 - Fax: 04 77 83 88 88

50 % de
réduction
d'impôt

Jomard Services TVA à 5,5%

agrée services à la personne
réalise pour vous vos petits travaux de jardinage

Tonte de gazon, débroussaillage, désherbage,
taille des haies, des massifs, ramassage des feuilles,
plantations de vivaces, d'annuelles, et d'arbustes...

Route de l'Aqueduc - 42320 Cellieu
04/77/73/20/94 ou 06/70/12/89/31



FTP FONT TRAVAUX PUBLICS

Terrassements - Assainissement - Eau potable - VRD

Le Moreau - 69590 LARAJASSE

Tél. : 04 78 48 42 93 - Fax : 04 78 44 33 47

Email : fonttp@nordnet.fr

ASSOCIATION DE DÉFENSE DU SITE DE CELLIEU

Vous savez peut-être que le projet A45 attend un financement et une résolution du problème de l'arrivée sur Lyon pour être lancé. Depuis 1993, la Chambre de Commerce et d'Industrie nous serine à grands renforts de messages publicitaires, parfois mensongers, qu'il est urgent de construire une deuxième autoroute, sous peine d'asphyxie du département. La construction de l'A47 dans les années 70 n'a pas empêché la fermeture ou le départ des grandes usines de la vallée du Gier. Si ce déclin de l'industrie locale s'est poursuivi à Saint-Chamond et à Rive-de-Gier, ce n'est pas parce qu'il manque l'A45. Si elle avait été construite dans les années 80 comme cela avait été prévu, elle aurait peut-être été utile ; mais, mise en service en 2017, voire 2020, elle deviendrait tout à fait inutile.

FINANCEMENT DU PROJET A45

Le piège à retardement

Le dossier d'Enquête Publique fait apparaître une subvention publique de l'ordre de 810 à 943 M€, suivant le scénario d'aménagement retenu.

La CCI, suivie par nos élus, affirme que ce projet peut se réaliser sans cette subvention publique, aux frais du seul concessionnaire. Il est aussi souvent fait référence au contrat de concession de l'autoroute A65 Pau - Langon. Or, ce montage est **un véritable piège à plus ou moins long terme**, car s'il n'y a pas de subvention au départ, en revanche, une garantie a été donnée pour 50% par l'État, pour 25% par la région Aquitaine et pour 25% par les départements de la Gironde (10%), des Landes (5%) et des Pyrénées Atlantiques (10%).

Ainsi, transposé à l'A45, quand le manque de rentabilité entraînera des difficul-

tés financières, ce type de contrat de concession obligerait les collectivités publiques soit à combler annuellement le déficit de fonctionnement, soit à prononcer la déchéance du concessionnaire et à racheter cet équipement. Nous vous rappelons que l'audit financier de M. Raffarin, en 2003, a révélé que ces difficultés sont inévitables. Quelques années après la mise en service, en cas de défaillance de la société concessionnaire, les contribuables pourraient être contraints, **sans échappatoire possible**, de financer la concession de l'A45.

Ce scénario est inacceptable au moment où le budget des départements est mis à mal. De ce fait, le contribuable ligérien verrait inévitablement ses impôts locaux, - intercommunalité + département + région - déjà de plus en plus lourds, augmenter.

N'ajoutons pas au scandale écologique de l'A45 (voir dossier d'EP), un désastre financier. Avec toutes les données connues, ce projet sera probablement un fiasco en 2020. Si cela se produisait, il y aurait des voix parmi les décideurs pour dire «... je vous avais prévenu... » ; cela nous rappellerait le fiasco footballistique de l'équipe de France.

DÉQUALIFICATION DE L'A47

Pour « obliger » les automobilistes pressés à prendre l'A45, payante, l'autoroute A47, gratuite, serait déqualifiée et transformée en boulevard urbain, avec ronds-points et feux. Ce serait un abus de pouvoir qui réduirait la liberté de circulation. Ne serait-ce pas scandaleux ?

Rendez-vous à l'AG en début 2011.

François CATALANO : 04 77 20 73 15

Robert MASSOT - La Jallière

Denise COUZON - La Chironnière



INFORECO

vous propose de collaborer avec des entreprises performantes en :

- CHAINES DE MANUTENTION
- CONVOYEURS VIBRANTS
- TAMISAGE ET FILTRATION
- COMPACTAGE DE COPEAUX
- FONDERIE FONTE+ACIER+ALU

17 bis, bd Waldeck Rousseau
BP 124

42400 SAINT-CHAMOND

Tél.: 04 77 31 21 21

Télécopie : 04 77 22 63 33

inforesco@wanadoo.fr

Mathieu & Laurent COURTINE

J.S. CELLIEU

Cette saison 2010-2011 s'annonce bien avec un effectif en hausse. Très peu de départs pour de nombreuses arrivées aussi bien en jeunes qu'en séniors.

La réputation de la JSCellieu est toujours aussi forte dans la vallée et au-delà, pour la compétence de ces éducateurs et le sérieux du club.

Le bureau a mis cette année l'accent sur le respect et le fair-play de tous, dirigeants et joueurs sur le terrain et en dehors en rédigeant une chartre que les joueurs et les parents des jeunes ont signée.

La JSCellieu est représentée avec au moins une équipe dans chaque catégorie du district de la Loire de football de U7 au + de 40 ans.

Les objectifs sportifs sont nombreux avec le maintien dans leurs catégories de toutes les équipes mais en plus la montée espérée des U15, U17 et U19 et en séniors de l'équipe une.

Plusieurs équipes sont à ce jour toujours qualifiées en coupe de la Loire, leur mission est de réaliser le meilleur parcours possible mais surtout de se faire plaisir.

À noter que l'opération survêtements "Adidas" continue pour les nouveaux joueurs ainsi que pour toutes les équipes séniors.

Pour équilibrer notre budget nous organisons plusieurs animations, toute la JSC sera heureuse de vous accueillir pour vivre de bons moments dans la convivialité et l'amitié tout en nous aidant à faire fonctionner le club.

TOURNOIS EN SALLE

Tournoi U11	le 8 janvier
Tournoi U15 et U17	le 15 janvier
Tournoi séniors	le 16 janvier
Tournoi U13	le 22 janvier
Tournoi critérium	le 30 janvier
Tournoi U7	le 5 février
Tournoi U19	le 12 février



ANIMATIONS

Loto le 5 mars
Assemblée générale
le 22 juin
Soirée dansante
le 5 novembre
Belote
le 17 décembre

BONNE ANNÉE 2011

Jo SIGOIGNE

SEIGYO KARATÉ

Tandis que le nombre des licenciés reste stable pour le Seigyo Karaté Club de Cellieu, il y a une forte évolution du niveau technique, le groupe des ceintures noires s'étant beaucoup étoffé.

Compte tenu des bons résultats de la saison précédente, en Loire, en Ligue du Lyonnais et deux benjamins ayant participé au championnat de France combat, nos élèves sont très motivés.

Le cours compétiteurs a vu arriver un bon groupe de filles, de pupilles à cadettes, venu se préparer surtout au combat. Pour répondre à leurs besoins, le club a mis en place deux cours très sportifs mercredi et samedi.

Le Club a désormais quatre arbitres kata et kumité : Marc CERVANTES, Antoine DAVID, Anthony VERTA et Morgane SOUBEYRAND lauréate du Challenge National du jeune Arbitre.

MANIFESTATIONS, ORGANISÉES PAR LE SKCC POUR LA SAISON 2010/2011

4 décembre 2010 championnat de la Loire kata, minimes à seniors

5 décembre 2010, au Dojo, championnat de



la Loire kumite minimes à seniors (combats)
16 avril 2011, traditionnelle soirée dansante du club

Week-end du 21-22 mai 2011, stage tourisme et sport en Ardèche, en famille.

Le club fêtera les 30 ans du karaté à Cellieu le 25 juin 2011

Nous rappelons qu'il est toujours possible de s'inscrire, même en cours de saison, après deux essais gratuits et que les enfants peuvent commencer à partir de 5 ans et demi. Vous pouvez aussi consulter notre nouveau site <http://www.skcc.fr>.

Agrée du service d'aide à la personne pour les travaux de petits jardinages :

Tonte, taille, élagage, bêchage,
débroussaillage, enlèvement des déchets...

TVA : 5.5 % ; Crédit d'impôt de 50 %*

Franck Blanchard – Frédéric Marcon CESU acceptés

JAREZ PAYSAGES SERVICES

Route de la Grand Croix

42320 CELLIEU

Tél – 04 77 29 70 13

Port - 06 84 77 50 39

* Avantage fiscal plafonné par an et par foyer fiscal



PROTÉGEZ VOTRE COMPTEUR

N'oubliez pas que vous êtes responsable de l'entretien de votre compteur d'eau. Protégez-le du gel en calfeutrant l'intérieur du coffrage avec des blocs de polystyrène. Et pensez à faire la chasse aux fuites... pour éviter tout gaspillage.

www.lyonnaise-des-eaux.fr

N°Azur 0 810 443 443

du lundi au vendredi de 8h00 à 19h00
et le samedi de 8h00 à 13h00



TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS
MATÉRIEAUX ROUTIERS
TRANSPORTS

DEGRUEL

S.A.S AU CAPITAL DE 240 000 €

dépôts et bureaux : 2, chemin de Bojarret 42400 SAINT-CHAMOND
Tél. 04 77 22 15 69 • Fax 04 77 29 07 83

RC 51 570 986 8 424 025 - SIRET 424 500 022 00019 - APE 4121 A - S.N.A. 98 13 424 500 025



ESPACE revêtements

AU SERPENT

1^{er} réseau national d'indépendants de la décoration

27, rue Jean Jaurès - BP 60224
42800 RIVE-DE-GIER

Tél 04 77 75 00 48 Fax 04 77 75 51 10
www.espacerevetements.com

RÈGLEMENTATION EN VIGUEUR

DIVAGATION DES CHIENS

Il est rappelé que par arrêté préfectoral du 14 août 1980, la divagation des chiens est interdite.

ANIMAUX ERRANTS

La Commune a renouvelé son adhésion avec la SPA de LYON. Pour tous problèmes de chiens ou chats en divagation, vous devez impérativement contacter la mairie au 04 77 73 00 91 qui prendra contact avec cette SPA, qui a compétence sur tout notre territoire.

RAPPELS AUX CHASSEURS

Par arrêté municipal, en date du 14 novembre 1987, toute action de chasse, en particulier les tirs, est formellement interdite dans un périmètre fixé à 200 mètres des habitations.

IMPLANTATION D'ARBRES OU DE HAIES

► Si les arbres à planter ne dépassent pas 2 mètres de hauteur, ils doivent être implantés à 50 cm de la limite séparative et entretenus pour ne pas dépasser cette hauteur.

► Dans le cas, où les arbres dépassent les 2 mètres de hauteur, ils doivent être plantés à 2 mètres au moins de la limite séparative. Ceci par application des dispositions du Code Civil.

ÉLAGAGE DES HAIES AUX ABORDS DES VOIES PUBLIQUES

Il est rappelé que les riverains du domaine public sont tenus d'élaguer les branches, ou tout type de végétaux, qui avancent sur l'emprise des voiries communales, départementales ou chemins ruraux.

FEUX AUX ABORDS DU BOISEMENT

Par arrêté municipal du 18 mars 1997, tous feux sont interdits en toute saison sur les secteurs du Stade de Jeanne-d'Arc, Montcéard, Peyrieux, Croix-Blanche, en vue de protéger le secteur du Groupement Forestier.

BRÛLAGE DES DÉCHETS DE JARDIN

Par application de l'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental, il est interdit d'effectuer le brûlage en plein air ou à l'aide d'incinérateur individuel des ordures ménagères et déchets de jardin. Il est également interdit de déposer vos détritiques aux abords des voies communales. Des poursuites pourront être engagées à l'égard des contrevenants.

DÉBROUSSAILLAGE DES TERRAINS

Tout propriétaire est tenu d'entretenir les terrains en friche à l'intérieur d'une zone d'habitation pour la sécurité des habitants.

ÉCOBUAGE

Période interdite du 1^{er} Mars au 30 Avril inclus et du 1^{er} Juillet au 30 Septembre inclus.

ENGINS MOTORISÉS

Nous vous rappelons que, par arrêté municipal, certains chemins sont interdits à la circulation

des engins motorisés. De plus, il est formellement interdit aux engins de passer à l'intérieur des propriétés privées comme le font régulièrement certains conducteurs de quad.

DESTRUCTION DE L'AMBROISIE

Il est rappelé qu'un arrêté préfectoral datant de 2003 prescrit la destruction obligatoire de l'ambroisie. De ce fait, la municipalité effectue le fauchage des talus en bordure des voies et chemins communaux. Par contre les propriétaires ou les locataires de terrain sont tenus de faucher ou broyer leurs terrains où pousse cette plante prolifique.

BRUIT

Par application de l'arrêté municipal du 4 décembre 1998

► tous bruits gênants par leur intensité sont interdits sur la voie publique et les lieux publics, notamment moteurs de mobylette non conformes, les appareils et les dispositifs de diffusion sonore par hauts-parleurs, tels les postes récepteurs radio, lecteurs de cassettes ou laser et chaînes Hifi ;

► les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage du fait de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques sont autorisés : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30 ; le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h ; le dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h.

► toute personne, qui utilise dans le cadre de ses activités professionnelles, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans les propriétés privées, des outils ou des appareils de tous types, susceptibles de causer une gêne au voisinage du fait de leur intensité sonore ou de leur vibration doit interrompre ces travaux entre 20 h et 7 h et toute la journée des dimanches et jours fériés, sauf en cas d'interventions urgentes ou de dérogations exceptionnelles.

ANNONCE DES FESTIVITÉS LE LONG DES ROUTES

Lorsque votre association organise des festivités qu'elle veut annoncer, pensez à respecter les consignes suivantes : - ne pas clouer votre annonce sur les arbres ; - ne pas utiliser comme support les panneaux de signalisation ou autres équipements routiers ; - ne pas poser l'annonce aux endroits dangereux ou gênant la visibilité (virages, carrefours et ronds-points). **ATTENTION** : Certaines Communes ont pris des arrêtés interdisant la pose d'affiches dans la traversée de leur ville. Vous devez utiliser : - quatre pré-enseignes sous forme de panneaux à mettre en bordure de route mais qu'il faut enlever rapidement après la fête.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

► **Demande d'extrait d'acte de naissance, de mariage ou de décès** : elle doit être faite auprès de la mairie où a été enregistré l'acte.

► **Demande d'un second livret de famille**, suite à perte du premier ou en cas de divorce : se présenter à la mairie du domicile ou du lieu du mariage.

► **Demande de Carte Nationale d'Identité** : vous devez vous présenter personnellement à la mairie du domicile, si enfant mineur de -14 ans, sa présence n'est pas obligatoire.

Pièces à fournir :

- 2 photos récentes non découpées et conformes ;

- un extrait d'acte de naissance si c'est une première demande

- l'ancienne CNI - si renouvellement-

(Si vous ne pouvez pas fournir l'ancienne carte (perte ou vol), vous devez fournir la déclaration correspondante et un timbre fiscal de 25 €. Les déclarations des faits doivent être véridiques car elles sont transmises aux services d'Interpol).

- un justificatif de domicile récent.

► **Demande de passeport** : vous devez vous présenter personnellement auprès des mairies habilitées (St-Etienne, St-Chamond, L'Horme, La Grand-Croix et Rive-de-Gier), etc.

► **Autorisation de sortie du territoire** : elle est délivrée par la mairie du domicile. Le représentant légal de l'enfant doit venir avec la carte d'identité du mineur concerné.

► **Légalisation de signature** : vous devez venir à la mairie avec votre carte d'identité et signer le document au guichet du secrétariat.

► **Certification conforme de photocopies de documents** : les photocopies n'ont plus à être certifiées conformes par la mairie. Il vous suffit de fournir une copie lisible du document original, que vous certifiez personnellement conforme.

► **Vous allez vous marier** : Un mois avant la date prévue, vous devez déposer en mairie :

- un acte de naissance des futurs époux ;

- une copie de la carte d'identité de chaque témoin ;

- si des enfants sont issus de l'union, il convient de fournir un acte de naissance pour chacun ;

- autres renseignements demandés : professions et adresses précises des parents et des témoins.

► **Vous avez 16 ans** : les jeunes hommes et les jeunes filles sont tenus de se faire recenser à la mairie de leur domicile dans le mois de leurs 16 ans. Les jeunes peuvent se présenter personnellement en mairie ou leur représentant légal peut le faire.

- Se munir du livret de famille. La mairie vous remettra alors une attestation de recensement, qui vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours, pour la conduite accompagnée ou le permis de conduire.

L'année d'après vous serez convoqué à la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense.

► **Vous avez eu 18 ans en 2009 ou les aurez au plus tard le 21 mars 2010** : en principe, vous êtes inscrits d'office sur les listes électorales, si vous avez effectué votre démarche de recensement pour la JAPD.

► **Vous venez d'emménager sur la Commune** : La période de révision des listes électorales a lieu entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre. Pendant cette période, vous devez vous inscrire en mairie. Vous munir de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

► **Pacs** : vous devez vous adresser au Tribunal d'Instance situé 28 rue Claude Drivon à Rive-de-Gier - Tél. 04 77 75 02 79

► **Changement de nature de culture** : pour être pris en compte l'année suivante, les changements de culture doivent se faire avant le 15 novembre à la mairie où se situent les biens concernés.

► **Chiens dangereux** : les propriétaires des chiens de 1^{ère} catégorie (dits d'attaque)

- Staffordshire terrier

- Américain Staffordshire terrier

- Mastiff et Tosa

non inscrits à un livre généalogique reconnu

et de 2^{ème} catégorie (dits de garde et de défense)

- Staffordshire terrier

- Américain Staffordshire terrier

- Tosa

inscrits à un livre généalogique reconnu

- et Rottweiler

inscrits ou non à un livre généalogique reconnu

doivent en faire la déclaration à la mairie de leur domicile. Afin d'obtenir un permis de détention délivré par le Maire, les propriétaires de tels chiens doivent passer une évaluation comportementale auprès des vétérinaires habilités. Ils doivent être détenus par une personne majeure. Fournir :

- un certificat de vaccination antirabique de moins d'un an

- attestation spéciale d'assurances responsabilité civile de moins d'un an et certificat de stérilisation (chiens 1^{ère} catégorie).

Ces chiens doivent impérativement être tenus en laisse et muselés sur la voie publique.

À VOTRE SERVICE

Nouvelle adresse de la mairie :
1 Place de Verdun 42320 CELLIEU
Site Web : www.cellieu.fr
E-mail : secretariat@cellieu.fr
Téléphone : 04 77 73 00 91

LE SECRÉTARIAT EST OUVERT AU PUBLIC :

LUNDI - MARDI de 7 h 30 à 12 h
MERCREDI de 14 h à 17 h
JEUDI - VENDREDI de 7 h 30 à 12 h
SAMEDI de 9 h à 11 h

PERMANENCES DU MAIRE : exclusivement sur rendez-vous.

PERMANENCES DES ADJOINTS : exclusivement sur rendez-vous.

PERMANENCES DE L'ASSISTANTE SOCIALE :

Mme DUMONT Marie-Claire, assistante sociale du secteur, tient des permanences en mairie tous les mardis de 9 h à 11 h (salle au 1^{er} étage). Vous pouvez également la contacter par téléphone en composant directement le 04 77 73 94 29 ou le standard de la mairie au 04 77 73 00 91.

A noter ses autres permanences :

Mairie de Valfleury : les 4^{èmes} mardis du mois de 14 h à 16 h. Téléphone : 04 77 20 77 01

Mairie de St-Romain-en-Jarez : les 1^{ers} vendredis du mois de 14 h à 16 h.

Téléphone : 04 77 20 78 41

Bureau de Génilac situé Allée des Cerisiers (vers la Poste) :
tous les jeudis de 9 h à 12 h .Tél: 04 77 83 74 22.

RELAIS "PETITE ENFANCE" :

Vous cherchez un mode d'accueil adapté à vos besoins et à votre enfant ou vos enfants (assistantes maternelles agréées, crèches, haltes-garderies). Vous devez contacter la coordinatrice du relais de St-Paul-en-Jarez, qui se situe 14 Route de la Terrasse au 06 81 10 12 41.

CONCILIATEUR DE JUSTICE :

M. VUIGLIO est nommé en qualité de conciliateur de justice pour le canton de La Grand' Croix. Il tient une permanence à la Mairie de La Grand' Croix les 2^{èmes} et 4^{èmes} mercredis de chaque mois de 14 h à 17 h.

P.L.I.E. (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi du Pays du Gier) :

Permanences du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
au 4 rue Henri Barbusse à Rive-de-Gier - tél : 04 77 83 22 50.

UNE PREMIÈRE REPONSE À VOS QUESTIONS :

Pour toutes demandes de renseignements administratifs, pensez à contacter le 3939 - Allo, service public, qui est disponible du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h 30 et le samedi de 8 h 30 à 12 h 30 ou rendez-vous sur le site internet www.service-public.fr.

Ces deux services visent à vous informer sur des sujets de la vie quotidienne (perte de papiers d'identité, demande de prestations familiales, licenciement, contrat de location, ...) et à vous orienter vers les organismes administratifs vous permettant de connaître vos obligations, d'exercer vos droits et d'accomplir vos démarches.



3D TP Delorme

Espace des Tuiliers
ZI LEs Plantées
42680 Saint-Marcellin-en-Forez

Tél 04 77 52 99 33 Fax 04 77 52 99 34/32

AMÉNAGEMENT
TERRASSEMENT



EURL **SERRE Guy**

Mobile : 0686 700 798 Tél : 04 77 73 94 08

80, impasse des Granges - Salcigneux
42320 CELLIEU

ARTISAN MACON

Patrick Laroche
06 07 25 49 23

Maçonnerie Rénovation
Réfection de façade

Téléphone : 04 77 73 40 62

VERT SERVICE
CRÉATIONS
RIX Pascal
06 80 32 23 46
132 rue de Mulet
42320 CELLIEU
Tél./Fax 04 77 73 67 75
e-mail : pascal.rix@orange.fr

ENTRETIEN
LAUMY J.G.
06 08 50 21 68



ISO 9001
ISO 14001



LANGUEDOC-CHIMIE

Rue Antoine Becquerel - B.P. 7247 - 11782 NARBONNE
Tél 04 68 41 70 70 - Fax 04 68 42 40 01
www.languedoc-chimie.fr - e-mail : info@languedoc-chimie.fr



Réparation - Carrosserie - Peinture

Tél 04 77 83 69 42

Fax 04 77 83 89 51

975 rue de la Péronnière
42320 LA GRAND-CROIX



EIFFAGE

TRAVAUX PUBLICS
RHÔNE-ALPES-AUVERGNE

Etablissement APPIA LOIRE-AUVERGNE
Rue François Coli - B.P. 96
42162 ANDRÉZIEUX - BOUTHÉON Cedex

Tél : 04 77 55 55 00
Fax : 04 77 55 72 49

TRAVAUX DE VOIRIE V.R.D.

SOLS INDUSTRIELS

SOLS SPORTIFS

ASSAINISSEMENTS

CARROSSERIE DU SARDON

Ets G. FAYOLLE



Tout assuré est libre de nous choisir
quelque soit sa compagnie d'assurance
sans avance d'argent.

VÉHICULES
DE PRÊT
GRATUITS

Tél. 04 77 75 53 35

www.carrosseriedusardon.com



RÉPARATION
ET ÉCHANGE DE
PARE-BRISSE

- Qualité
- Prix
- Service
- Garantie

RÉPARATIONS
TOUTES MARQUES
TOUTES ASSURANCES : ALLIANZ, AXA...



Ets SCHMITH.

Fioul domestique
BP SUPER FIOUL
Entretien de chaudières
Nettoyage de cuves

- Maison fondée en 1899 -

7, rue Jean-Jacques ROUSSEAU
42400 SAINT-CHAMOND

Tel. 04 77 31 70 12

Fax : 04 77 31 78 76



Nouveau : granulés bois

POMPES FUNÈBRES COMBE - FREVILLE

UNE ÉQUIPE FAMILIALE ET QUALIFIÉE
Organisation complète des obsèques toutes communes



- Transport de corps avant et après mise en bière
- Accès toutes chambres funéraires
- Contrats obsèques (n°orias 08042889)
- Démarches à domicile et Devis Gratuit
- Fossoyage - Articles funéraires
- Monuments cinéraires (urnes)
- Nettoyage des tombes
- Rechampissage de lettres

24 rue V. Hugo - 42400 Saint-Chamond (face à l'hôpital)

Tél. : 04 77 29 40 27 et 06 18 10 77 86

PERMANENCES TÉLÉPHONIQUE 24H/24 ET 7J/7

www.pfcombefreville.com

N°1985 - 0806420304